



## Vos élus CSE vous informent

### Points forts de la session du CSE Pileco du 21 juin 2022

#### Informations du Président

**L'opération d'augmentation du capital est une réussite.** Elle a permis de lever **2, 25 mds de fonds propres** et servira à rembourser **1, 7 mds d'aides de l'état** entraînant une baisse de nos charges financières de - 120 M€ par an.

**Le reste sera affecté à l'amélioration de nos fonds propres** qui avant l'opération étaient négatifs à hauteur de -5,8 mds €.

#### Des signaux encourageants mais contrastés et de très fortes incertitudes :

- Depuis mi-mai, augmentation **des niveaux de recettes unitaires maintenant supérieurs à 2019 (+20% fin mai)**, même tendance pour **juin et juillet (+ 27%)** : cette bonne performance fait suite aux augmentations tarifaires passées par le RMP et un niveau de demande « Client » supérieure à l'offre.
- Mais **augmentation importante de nos coûts variables** : sur le LC : **+32%** depuis le début de l'année, la **dépense carburant** ayant à elle seule augmenté de **71%**.

**Le scénario max d'activité sur la pointe été reste la stratégie compagnie avec des ajustements à la baisse :**

**Niveau d'activité prévu vs 2019:** LC autour de 87% ; Hub MC 93% et Point A Point 55%.

La baisse d'activité sur avril mai est principalement liée à la **diminution des fréquences sur l'Asie** suite contournement de la Russie et sur le HUB, l'arrêt des dessertes Russie et Ukraine et côté PAP de forts délestages.

Pour juin, elle est liée aux **délestages sur le COI**, zone qui souffre particulièrement des coûts élevés du carburant. **Poursuite des impacts de l'impossibilité de pouvoir redéployer la totalité des capacités prévues sur la Russie, l'Ukraine et l'Algérie ...**

**Recettes jan-mai 2022 vs 2019 :** Une évolution positive depuis janvier, s'approchant des niveaux d'avant crise grâce à la forte hausse de la recette unitaire. JAN : 59% vs 2019 ; FEV 63% ; MAR 69% ; AVR 78% ; MAI 94%. Mais la performance reste hétérogène suivant les réseaux.

**Les perspectives des mois à venir** : Grace à un niveau de recettes unitaires fort, juillet et août sont prévus légèrement au-dessus du budget mais **de très fortes incertitudes demeurent sur la réussite opérationnelle de l'été, le contexte sanitaire, et le prix du carburant qui nous imposent d'accroître nos recettes bien au-delà du budget prévu.**

➤ **Zoom Segment « Corporate » :**

**La reprise se confirme.**

En terme de réseaux : c'est le **court courrier qui est le plus dynamique** avec un index de réservation de 77. **Forte reprise sur l'Amérique Nord et le Moyen-courrier.** Le LC hors Amérique Nord reste pénalisé par la situation sanitaire en Asie.

➤ **Résultats Marché France entre janvier et mai :**

Au global de l'industrie, **évolution de + 1 pt de notre Part De Marché mais dans un marché qui n'est toujours pas revenu au niveau de celui de 2019.**

**Chiffre d'Affaires : 1 518M€** soit un index de 71 vs 2019 mais de 121 comparé au budget.

Bonne performance de **la Vente Directe, à un index de 111** toujours portée par le canal internet index 121 et le CRC et les plaiffs à un index 86.

**La Vente Tierce est à un index de 75.**

La grande incertitude demeure le niveau du volume « Corporate » à l'automne.

➤ **Résultats DOM :**

**Bien que l'engagement des équipes soit total, en raison de la surcapacité sur cette zone et à la hausse du carburant, dégradation de la Recette au Siège Kilomètre Offert de -14% sur la période de janvier à mai.**

A la rentrée, le programme sera rationalisé pour revenir plus proche de celui d'avant crise.

**Interventions CFDT :**

Bien que coté ventes, les indicateurs de remplissage et de niveau de la recette soient bons et même au-dessus des objectifs, **les élus CFDT sont extrêmement inquiets de la situation actuelle dans les aéroports.**

**Générée par une pénurie de personnel de divers corps de métier, celle-ci pourrait obliger les compagnies aériennes partout dans le monde à annuler des vols sans solutions de report, en raison des forts taux de remplissage.**

**Pour la CFDT, ce scénario pourrait avoir des conséquences bien plus graves que ceux de la crise « Covid » car le manque à gagner ne serait compensé par aucune aide d'état et les niveaux d'indemnisation dû à l'application du règlement Européen pourrait s'envoler.**

*Réponse : La Direction est en lien constant avec ADP sur l'ensemble de ces questions.*

Inquiétudes également suite aux annonces parues dans la presse de la **volonté du gouvernement néerlandais de réduire substantiellement le nombre de vols au départ de Schipol.** Quels impacts pour le groupe AFKL ?

**Accroître les recettes au-delà du budget** : La CFDT demande la présentation prochaine des évolutions prévues de l'Offre commerciale sur le domestique comme de l'adaptation de notre offre Corporate.

**Versement PVI /POV /PV 2021 sur paie de juin** : les salariés ne peuvent découvrir sur leur paie le montant sans explication managériale. Un véritable échange doit avoir lieu. **POV 2022**, les salariés sont toujours en attente des critères et niveaux de gain, pour la CFDT, il faut sortir urgemment de ce mode dégradé en termes de mise en place des objectifs POV de l'année en cours.

*Réponses Direction : Concernant la POV et la PVI, les managers sont en train d'informer les salariés et pour la POV 2022, les critères viennent d'être finalisés et seront démultipliés aux équipes avant la fin du mois.*

**Surcharge « Assurance véhicule des commerciaux » : Où sont passées les archives RH du Commercial France ?** La CFDT attend une réponse rapide, à son courrier du 15 juin 2022, relatif à l'application du dispositif négocié en 2011 concernant la prise en charge de la partie supplémentaire des frais d'assurances véhicules jusqu'à 215€ à l'exclusion de tout autre abondement de l'entreprise prévu dans la convention d'entreprise PS : titre 4 chapitre 1 annexe 3. 4. (Référence courrier B HOUEL du 24 octobre 2011).

**Les refus de prise en charge dans cette limite de 215€ par le CSP sont donc incompréhensibles et surtout non conformes aux engagements de la Direction qui n'a jamais remis en cause ce dispositif lors de Transform. Il est par ailleurs incroyable que la CFDT soit obligée de rappeler l'existence de ce dispositif à la Direction !**

Les commerciaux ont besoin de sérénité pour travailler et la CFDT rappelle qu'ils ont déjà été impactés financièrement, leurs indemnités de démarchage comme leurs IDT étant depuis janvier 2021 soumises à cotisation sociales. **L'envolée du prix du Kérosène devenant de plus en plus problématique pour cette population. La Direction doit réfléchir à des pistes d'amélioration afin de donner à aux commerciaux, les moyens de travailler.**

*Réponses Directions : La Direction investigate au sujet de ce dispositif et revient vers nous rapidement.*

## **Information et consultation sur le projet d'évolution du traitement des civières sur les escales de Fort-de-France et Cayenne**

Une nouvelle fois, la Direction a pris la décision de sous-traiter une activité qui jusqu'au 15 février 2022 était réalisée par du personnel du pôle avion, des escales de FDF et CAY au motif que sur la quasi-totalité des 220 escales du réseau AFKL, les opérations de montage et démontage des civières sont :

- Soit réalisées par des mécaniciens de la maintenance en ligne.
- Soit sous traitées à des partenaires.

Depuis cette date, **une organisation temporaire avait été mise en place avec du personnel de la maintenance en ligne (DGI)** pour effectuer ces opérations. La Direction considère que pour assurer la performance opérationnelle des mécaniciens de FDF et CAY, **le recours à un prestataire local doit être mis en place pour certaines opérations sur 30% du volume d'activité traité.**

**Mise en œuvre prévue le 4 juillet 2022**, après la phase de formation du sous-traitant. Au démarrage, le sous-traitant sera en double avec un mécanicien AF environ 15 jours. **A FDF, il s'agira de AIRTECH et à Cayenne de GTAM.**

#### **Données économiques du projet :**

	<b>FDF</b>	<b>CAY</b>
Coût de sous-traitance estimé	13K€	22K€
Economie d'effectif piste	75K€	75K€
Gain annuel	62K€	53K€

#### **Impact en termes d'emploi :**

- **FDF : - 1 ETP personnel de piste « pôle Client »** portant l'effectif à 14 suite à un départ retraite non remplacé.
- **CAY : - 1 ETP personnel de piste « pôle Client »** portant l'effectif à 8. Arrêt de la mobilité d'un salarié venu en renfort de Paris.

#### **Interventions CFDT :**

**La CFDT est contre ce projet** qui va conduire une nouvelle fois à **externaliser une activité** qui était auparavant faite par AF et amène **de nouvelles suppressions de postes** s'ajoutant à celle déjà annoncées dans le cadre du plan de Transformation. Alors que depuis des mois la CFDT alerte sur la situation des effectifs dans les DOM au vue de l'augmentation du programme.

**Il est inadmissible que les discussions se soient faites en catimini avec certaines Organisations Syndicales pendant des mois et que les élus CFDT de la DRC n'y aient jamais été conviés. Cela ne favorise pas le dialogue sociale local !**

**Souhaitons que la qualité soit au RDV et que nous n'assistions pas à une dégradation du service coté client** comme lors du changement de prestataire à CDG par ADP concernant les passagers à mobilité Réduite.

Alors que **c'est une activité fortement rémunératrice pour AF à hauteur de 3, 2 millions € par an pour la DR Caraïbes** pour environ 560 civières dont 300 en moyenne pour FDF/CAY.

***Vos élus CFDT au Pilotage Économique***

☎ 01 41 56 04 83 ✉ [contact2@cfdtaf.org](mailto:contact2@cfdtaf.org) f t

<https://www.facebook.com/CFDTAIRFRANCE/>